



CONFÉRENCE DES **COMMANDANTS DES POLICES CANTONALES**
CENTRE NATIONAL DE COMPÉTENCES **TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POLICIÈRES TIP**



CENTRE DE COMPÉTENCE TIP

RAPPORT ANNUEL 2019

**BUREAU INFORMATIQUE POLICIÈRE &
PROGRAMME HIP**

BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE

Contenu	Page
1 INTRODUCTION	4
1.1 Organisation et personnel	4
1.1.1 Introduction	4
1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière	4
1.1.3 Comité du programme HIP (CP HIP)	4
1.1.4 Comité de pilotage TIP (CP TIP)	4
1.1.5 Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)	5
1.1.6 Direction du programme de technique policière (DP TP)	5
1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)	5
1.1.8 Accord TIP Suisse	5
1.1.9 Mise en place de la nouvelle organisation Appels d'urgence	5
1.2 Rapports et communication	5
2 RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU IP 2019	6
2.1 Introduction	6
2.2 Programme HIP	6
2.2.1 Diffusion nationale de PICAR (PICAR-CH): Projet candidat	6
2.2.2 Diffusion nationale de LAFIS (LAFIS-CH): Projet candidat	6
2.2.3 Directive de l'UE sur les armes: étude préalable et initialisation	7
2.2.4 Plateforme de consultation nationale: étude préalable et initialisation	7
2.2.5 Analyse des besoins et du potentiel eST (ABP): concept	7
2.2.6 Traitement électronique des amendes d'ordre (eOBV en Suisse): Phase conceptuelle	7
2.2.7 polAssist: phase conceptuelle	7
2.2.8 AFIS@mobile: phase conceptuelle/de réalisation	8
2.2.9 Projet Traitement des dossiers HIJP-HIP	8
2.2.10 Intranet as a Service – nouveau portail TIP: phase de réalisation	8
2.2.11 Projet Gestion des identités et accès (IAM): phase de réalisation/mise en service	8
2.2.12 Groupe d'experts eCH0051 de l'association eCH	9
2.3 L'association HIP Applications donne naissance à l'association TIP	9
2.3.1 Introduction	9
2.3.2 Suisse ePolice (SeP)	9
2.3.3 App SOE	9
2.3.4 Instant Messenger Police (app IMP)	9
2.3.5 secEMAIL	10
2.3.6 Service de localisation (OSO)	10
2.3.7 Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)	10
2.3.8 Application Prévention des cambriolages (app EP)	10
2.3.9 Infosearch (IFS)	10
2.3.10 Test en ligne pour cyclistes (OnRad)	10
2.4 Mandat OFPP	11
2.4.1 Loi sur la protection de la population (LPPCi)	11
2.4.2 Message RDS	11
2.4.3 Suivi coordonné de la situation	11
2.4.4 Polycom / WEP2030	11

2.4.5	Communication mobile sécurisée (MSK)	12
2.4.6	CENAL: projet «Interfaces systèmes partenaires (SNIP)»	12
2.5	Portefeuille TIC	12
2.5.1	Routage par défaut des appels d'urgence	12
2.5.2	Redesign AFV: phase conceptuelle	12
2.5.3	Projet Gestion du service d'appels d'urgence	13
2.5.4	Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication	13
2.5.5	Loi sur la sécurité de l'information (LSI): GT protection de base TIC	13
2.5.6	Signature numérique	13
2.5.7	NewVostra: harmonisation des codes de délits	14
3	RAPPORT D'ACTIVITÉ BUREAU TECHNIQUE POLICIÈRE 2019	14
3.1	Portefeuille Technique policière	14
3.1.1	Classification laser pour les dispositifs incapacitants	14
3.1.2	Eclairages DEL (aperçu du marché)	14
3.1.3	Radar technologique Technique policière	14
3.1.4	Véhicule d'intervention policière 2025 (réduction du CO ₂ et protection des données)	14
3.1.5	Carte de police nationale	14
3.1.6	Dispositifs mobiles de blocage des véhicules	15
3.1.7	Achats dans le domaine de la technique policière	15
3.1.8	Dispositifs incapacitants – Taser 7	15
3.1.9	Autres thèmes	15
3.1.10	Orateurs invités pendant les réunions de la direction du programme Technique policière	15
3.1.11	Statistiques nat. sur les interventions avec des armes à feu et dispositifs incapacitants	16
4	RAPPORTS FINANCIERS	16
4.1	Introduction	16
4.2	Programme HIP	16
4.3	Bureau Informatique policière (IP)	19
4.4	Bureau Technique policière (TP)	21
4.5	Jugement de l'organe de révision externe BDO	23
5	BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2020	23
6	DISTRIBUTION	23
7	ANNEXE	24
7.1	Membres du comité de programme HIP (CP HIP)	24
7.2	Membres du comité de pilotage TIP (CP TIP)	24
7.3	Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)	25
7.4	Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)	25
7.5	Membres du groupe de travail COM (GT COM)	26
7.6	Membres Comité de pilotage Appels d'urgence (CoPi Appels d'urgence)	26
7.7	Membres ERFA Tactique Appels d'urgence	26
7.8	Membres ERFA Technique Appels d'urgence	27

1 Introduction

Un rapport annuel commun au programme HIP, au mandat de prestations OFPP et aux autres activités de l'informatique policière et de la technique policière est publié pour la troisième année consécutive. Le rapport fournit des informations sur les activités en 2019 et les finances 2019 de TIP et HIP.

TIP/HIP est un vaste réseau de coopération au sein duquel de nombreux représentants de la milice issus des Corps de police cantonaux et communaux ainsi que des services fédéraux exerçant des tâches de police réalisent des projets communs et gèrent des solutions fédérées en matière d'exploitation. Tous participent de manière déterminante aux activités décrites ci-après.

1.1 Organisation et personnel

1.1.1 Introduction

L'année 2019 a entièrement été placée sous le signe de la réorganisation de TIP-HIP-PPS. La solution associative visée a dû être modifiée en faveur d'une entité de droit public suite à l'avis rendu par l'Office fédéral de la justice. Une nouvelle version de l'accord a été rédigée durant l'été 2019 et envoyée en consultation auprès des cantons et services fédéraux concernés. Cette procédure supplémentaire a certes pris un peu de temps, mais a été au final acceptée à large échelle.

La fusion des diverses associations HIP a été poursuivie en parallèle comme prévu.

Au niveau du personnel, plusieurs changements ont été enregistrés, et les informations détaillées figurent aux chapitres correspondants ci-après ou en ce qui concerne le détail des représentations par organe, en annexe.

1.1.2 Bureaux Informatique policière et Technique policière

L'équipe des bureaux IP et TP a été confrontée à une vacance prolongée, mais a quand même réussi à atteindre en grande partie les objectifs visés. Ce résultat est dû aussi au soutien reçu de la part d'un auxiliaire engagé à durée déterminée (étudiant engagé à 40%) à partir de juillet 2019. La migration du CRM et le déménagement de Amthaus II à la Reitergasse 1 ont ainsi pu être réalisés. Début octobre, Walter Crimi a succédé à Ulrich Vogler, qui nous avait quitté fin mai, au poste de responsable de département Exploitation.

Une part essentielle des ressources en personnel a été investie, outre dans les services de base des bureaux, dans la mise en œuvre de la gestion des identités et accès (projet IAM) et dans d'autres projets prioritaires: AFIS@mobile, Directive de l'UE sur les armes, plateforme de consultation nationale NAP. En outre, la mise en place de la nouvelle structure Appels d'urgence a été encouragée et deux études concernant les véhicules d'intervention de la police, réalisées.

1.1.3 Comité du programme HIP (CP HIP)

Courant 2019, un changement à la présidence du comité du programme HIP a eu lieu: Isaac Reber, conseiller d'Etat, est passé à l'été 2019, après les élections, de la Direction de la sécurité à la Direction des travaux de Bâle-Campagne et a donc quitté la CCDJP. Pour lui succéder, Philippe Müller, conseiller d'Etat bernois a été élu lors de l'assemblée d'automne de la CCDJP avant d'être confirmé en décembre au poste de président de l'organe par les membres du comité de programme.

Quatre séances ordinaires ont été organisées en 2019, conformément à la fréquence trimestrielle établie.

1.1.4 Comité de pilotage TIP (CP TIP)

Au comité de pilotage TIP, le nouveau vice-directeur de fedpol, Emre Ertan a succédé à Thomas Kräuchi. Hormis ce changement, la composition de l'organe n'a pas été modifiée.

Le comité de pilotage TIP s'est lui aussi réuni à quatre reprises en 2019, en fonction des réunions du comité et des réunions de travail de la CCPCS.

1.1.5 Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)

Au sein de la direction du programme HIP & TIC, Michael Muther (POCA LU) a succédé à Ruedi Baumgartner pour le Concordat de police de Suisse centrale (ZPK). Comme déjà mentionné, Walter Crimi a remplacé Ulrich Vogler au poste de responsable du département Exploitation.

Sept séances de la direction du programme ont eu lieu au cours de l'année 2019.

1.1.6 Direction du programme de technique policière (DP TP)

Suite à la retraite de Hans Purtschert, Kurt Zollinger et André Zumsteg, il y a eu trois changements au sein de la direction du programme TP. Le détail des participants aux séances figure en annexe. Durant l'exercice sous revue, une réunion de deux jours a eu lieu au Schwerverkehrszentrum à Erstfeld (UR), et deux séances d'une journée ont été organisées à Berne et Zurich.

1.1.7 Groupe de travail Communication (GT Com)

En 2019, le groupe de travail Communication a été réorienté. La thématique Appels d'urgence a été séparée et transférée à l'ERFA Technique Appels d'urgence nouvellement constitué (cf. 1.1.9). Le domaine d'attribution du GT Com a ainsi été positionné plus clairement. Les réunions des organes ont à nouveau été organisées le même jour afin de ne pas modifier la charge de travail des représentants des deux organes.

En 2019, le représentant NDB a quitté l'organe, et NDB renonce pour l'heure à y participer.

Durant l'exercice sous revue, deux séances d'une journée ont eu lieu à Berne et Zurich et une réunion de deux jours a eu lieu à Schwarzenbourg.

1.1.8 Accord TIP Suisse

Au cours de la RT III de la CCPCS et lors de l'assemblée d'automne de la CCDJP, les versions révisées de l'accord TIP et du rapport explicatif ont été approuvées à l'unanimité. La ratification de l'accord par les cantons est en cours. L'accord entrera en vigueur dès que le quorum de 18 cantons aura été atteint. L'assemblée fondatrice de l'entité de droit public TIP Suisse a été prévue pour l'assemblée d'automne 2020 de la CCDJP.

Dans le même temps, le mandat de projet pour la phase conceptuelle de la réalisation de la réorganisation a été validé. Un concept de transfert, y compris les documents fondamentaux déterminants, sera mis à disposition avant l'assemblée fondatrice de TIP Suisse à l'automne 2020. Le controlling du projet est assuré par un mandat externe.

1.1.9 Mise en place de la nouvelle organisation Appels d'urgence

Après l'approbation par la CCPCS, la CSPA et IAS de la structure organisationnelle Appels d'urgence prévue, les trois organes comité de pilotage Appels d'urgence, ERFA Technique Appels d'urgence et ERFA Tactique Appels d'urgence ont été constitués au cours des premières séances. Les nouveaux organes AOSS sont composés de représentants de la police, des sapeurs-pompiers et des ambulanciers.

A l'avenir, les questions nationales en matière d'appels d'urgence seront traitées par ces organes, et les projets très techniques concernant les appels d'urgence devraient continuer à être traités par les structures TIP. Dès 2020, le reporting concernant le domaine d'activité Appels d'urgence sera effectué par les canaux propres, avec liste de distribution correspondante.

1.2 Rapports et communication

Les outils de communication en place, à savoir le bulletin d'information TIP et les rapports d'état concernant le portefeuille de projets ont à nouveau servi à la fréquence habituelle en 2019. Le bulletin d'information TIP est maintenant distribué à quelque 300 personnes, et ce nombre augmente régulièrement.

En raison du nombre croissant de thématiques abordées, les articles du bulletin d'information ont été nettement raccourcis et, si nécessaire, complétés par des informations distinctes plus détaillées sur le projet et l'exploitation, qui ne sont envoyées qu'aux représentants intéressés et concernés. En parallèle, l'archivage sur l'intranet a été encore développé pour que les représentants des Corps puissent s'informer à leur convenance à tout moment. Pour permettre une différenciation efficace de la diffusion de l'information, la solution CRM très simple utilisée jusqu'à maintenant, AdressPlus, a été remplacée par une version

CRM plus professionnelle, Cobra Pro, et une gestion des organes orientée sur la production a été mise en place.

L'utilisation du site web HIP a elle aussi été développée en 2019. Outre les contenus de communication généraux pratiqués jusqu'à maintenant, il a été tenu compte du besoin d'information en matière de gestion des identités et accès. Les fenêtres de maintenance ou les messages de dérangement sont publiés sur Internet depuis la mise en service de la nouvelle infrastructure IAM pour que les personnes et services concernés puissent, le cas échéant, être informés à tout moment même s'ils n'ont pas accès à intranet. Des demandes de médias et tiers ont été reçues régulièrement par le biais du formulaire de prise de contact proposé sur le site web. Les demandes ont porté de manière croissante sur le produit secEMAIL, pour lequel des utilisateurs tiers n'ayant pas accès à un Helpdesk d'un Corps s'adressaient directement au bureau IP.

Des rapports ont été remis régulièrement tant sur le plan de la stratégie politique (CCDJP) que sur celui de la stratégie opérationnelle (CCPCS). Le processus décisionnel entre les divers organes a en grande partie été établi.

Comme chaque année, diverses occasions ont été mises à profit pour rendre les activités HIP accessibles à un large public – notamment lors du Congrès de l'informatique de police suisse (SPIK), lors de la réunion plénière PPS-TIP ou à d'autres occasions.

2 Rapport d'activité Bureau IP 2019

2.1 Introduction

Le bureau Informatique policière propose aux autorités de police un accès consolidé aux principaux sujets informatiques intercantonaux importants pour la police.

Conformément à la décision prise, le rapport n'est plus que succinct, sous forme d'un rapport essentiellement comptable. Depuis 2018, des informations récentes sont fournies dans le dernier bulletin d'informations TIP de l'année.

2.2 Programme HIP

Afin d'organiser de manière systématique les différents projets, ceux-ci sont divisés par phase de réalisation. Le rapport commence par les projets candidats importants, précise les initialisations de projets en cours et se termine avec les projets en phase de lancement ou de déploiement.

2.2.1 Diffusion nationale de PICAR (PICAR-CH): Projet candidat

Une autre priorité pour la période transitoire jusqu'à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'harmonisation concerne le domaine de l'analyse criminelle. Trois questions fondamentales se sont posées en 2019: la base juridique pour une diffusion nationale, un examen plus détaillé de la doctrine et l'examen d'une infrastructure technique appropriée.

Les préparatifs pour un accord commun de concordat ont encore progressé grâce au Concordat de police CPSNO. Il est attendu que celui-ci entre en vigueur à la fin de l'été 2020. Cette base légale n'est pas limitée au domaine du Concordat CPSNO mais est ouverte à d'autres Corps également. La diffusion décentralisée de PICAR progresse également dans d'autres concordats, toujours sur la base technique de Filemaker. En ce qui concerne la doctrine, aucun accord uniforme n'a encore pu être trouvé entre l'ACPJS et la CCPCS.

2.2.2 Diffusion nationale de LAFIS (LAFIS-CH): Projet candidat

Pour la mise en œuvre de la priorité thématique Représentation de la situation nationale, LAFIS a proposé une diffusion à l'échelon national. Un test d'utilisation pratique a été visé en 2019 au cours d'ERNS 19. Outre les membres LAFIS et les organisations partenaires, tous les cantons ont participé au test, sauf le canton de Vaud. Des problèmes de performance et d'autres difficultés ont été décelés relativement vite en raison de la charge élevée et inhabituelle. Nonobstant ces premiers résultats des tests, il s'est toutefois avéré qu'un système comme LAFIS peut être synonyme d'une nette plus-value. Il y a donc lieu de demander à l'association LAFIS d'évaluer encore plus précisément les expériences réalisées lors d'ERNS 19 et de procéder à un relevé des exigences supplémentaires auprès des organisations ayant participé

au test. Il convient de planifier le développement nécessaire à l'occasion de la planification des mises à jour. Une demande de diffusion nationale de LAFIS doit finalement être formulée par l'intermédiaire de l'Etat-major de conduite Police, la compétence décisionnelle revenant au final à l'association LAFIS.

2.2.3 Directive de l'UE sur les armes: étude préalable et initialisation

Après adoption de la révision de la loi sur les armes fin septembre 2018, un groupe spécialisé a analysé les exigences générales de la directive de l'UE sur les armes envers les systèmes concernés et rédigé une étude préalable à ce sujet. Le peuple a accepté le 19 mai 2019 la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes. La requête d'initialisation de projet Directive de l'UE sur les armes a ensuite été validée lors de la RT II CCPCS du 26 juin 2019. Deux projets distincts ont été lancés pour la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes: le projet de base Codes d'armes ARMADA sous l'égide de fedpol et Directive de l'UE sur les armes sous l'égide de TIP. Les travaux préparatoires pour le début de la phase d'initialisation ont été terminés. Une première réunion avec des représentants de l'association des armuriers a eu lieu début décembre. Les objectifs du projet y ont été expliqués et le type de collaboration a ainsi pu être défini. Les membres de l'association des armuriers participeront aux ateliers prévus. Le mandat de projet pour la phase de réalisation doit être défini d'ici la RT II 2020 de la CCPCS.

2.2.4 Plateforme de consultation nationale: étude préalable et initialisation

A l'initiative de fedpol, une étude préalable sur une plateforme de consultation nationale correspondante (NAP) a été lancée en 2018 sur la base du projet européen de portail de recherche ESP. Cette étude a été terminée au début de l'été 2019 avec pour résultat qu'une telle plateforme est judicieuse et faisable. Lors de la RT II 2019 de la CCPCS, la demande d'initialisation de projet correspondante a été validée. L'objectif était de composer avant fin 2019 une équipe spécialisée interdisciplinaire à large échelle pour le projet. La rédaction d'un mandat de projet à l'attention de la RT III de la CCPCS est visée d'ici la fin octobre 2020. L'adoption de la motion Eichenberger (18.3592) par les deux Conseils a entre-temps permis de disposer du mandat politique correspondant.

2.2.5 Analyse des besoins et du potentiel eST (ABP): concept

Ces trois dernières années, il n'a pas été possible de définir les exigences des Corps de police cantonaux envers le nouveau système d'enquête de fedpol (ErmSys – remplacement de Janus). La RT III de la CCPCS a donc approuvé le mandat de projet de la commission suisse des polices judiciaires pour une analyse des besoins et du potentiel concernant un système d'enquête. Un relevé détaillé des processus et méthodes de travail actuels, avec priorité à ST et à son environnement, doit permettre de mettre au jour et d'analyser les besoins et le potentiel de futures interfaces avec les systèmes cantonaux. Ces informations sont particulièrement importantes pour le développement du nouveau système d'enquête de fedpol (2^e étape). Les premiers résultats des analyses sont attendus pour début 2021. Les résultats complets devraient être intégrés aux travaux concernant ErmSys vers la fin 2021.

2.2.6 Traitement électronique des amendes d'ordre (eOBV en Suisse): Phase conceptuelle

En 2018, le besoin répandu d'un nouveau système pour le traitement des amendes d'ordre a été enregistré. Début 2019, une organisation de projet commune a donc été mise sur pied et le mandat de projet a été validé lors de la RT II de la CCPCS. Durant les mois d'été, les processus d'enregistrement et de traitement des amendes d'ordre ont été établis au complet au sein de l'équipe de projet et, dans la mesure où cela s'avérait judicieux, harmonisés en processus théoriques. Sur cette base, le catalogue d'exigences et le cahier des charges pour l'appel d'offres prévu ont commencé à être rédigés. La date de publication de l'appel d'offres visée est le printemps 2020, avec adjudication du marché à l'été 2020. La protection de l'investissement des Corps est garantie par la conception modulaire de l'appel d'offres, et un modèle de service complet de même qu'une installation sur place doivent en outre être rendus possibles sur demande des Corps impliqués.

2.2.7 polAssist: phase conceptuelle

Une idée novatrice issue des rangs de la Police municipale zurichoise a rapidement été propagée en 2018 au sein de divers Corps: une application mobile permettant au personnel déployé de s'y retrouver simplement et de manière ciblée quant aux processus parmi une législation et des consignes opérationnelles de plus en plus complexes. Compte tenu de l'intérêt général, un projet HIP commun a été lancé en

octobre 2018. Après la réalisation d'une étude documentant toutes les exigences compilées, avec ordre de priorité, une procédure sur invitation a été réalisée avec six entreprises pendant l'été. Le marché a été attribué en décembre. La réalisation de l'app web est agendée au 1^{er} semestre 2020, avec mise en service et déploiement au second semestre 2020. Durant la phase de mise en œuvre, il est essentiel de prévoir également un concept d'exploitation pour le futur traitement des contenus (schémas décisionnels), des procédures communes ou spécifiques aux Corps étant alors envisageables.

2.2.8 AFIS@mobile: phase conceptuelle/de réalisation

Les travaux liés au projet AFIS@mobile ont démarré début 2019. Trois activités étaient coordonnées entre elles: l'appel d'offres pour un scanner d'empreintes digitales, la réalisation d'un service web AFIS auprès du CSI DFJP et l'intégration des appareils de prise d'empreintes digitales et du nouveau service web aux systèmes de consultation courants.

Après divers retards dans les travaux du projet, la direction de projet a été remplacée en milieu d'année et le calendrier du projet a été revu. L'appel d'offres a été publié le 13 août 2019 et le marché a été attribué le 9 décembre 2019. Les travaux concernant le service web AFIS sont eux aussi bien avancés, et le test de réception devrait pouvoir se dérouler fin février. La connexion des systèmes de consultation sera lancée en 2020, et un pilote est prévu en février/mars 2020.

A l'origine, il était prévu de lancer un appel d'offres pour une solution logicielle, en plus des appareils, pour consulter les données liées à des empreintes digitales par le biais d'un smartphone. Il n'y a pour l'heure aucune solution aboutie susceptible de répondre aux exigences juridiques et techniques nécessaires. L'évolution du marché sera surveillée comme précédemment, et les échanges avec l'Autriche et l'Allemagne sont maintenus.

2.2.9 Projet Traitement des dossiers HIJP-HIP

En mars 2019, la plateforme SCS (service SanityCheck) pour la statistique policière de la criminalité (SPC) est entrée en service. L'outil d'assurance-qualité facilite le développement des interfaces pour les fabricants de logiciels et permet une réalisation uniforme des interfaces. En octobre 2019, l'interface Jus-Pol (justice-police) a été ajoutée à SCS.

2.2.10 Intranet as a Service – nouveau portail TIP: phase de réalisation

A l'automne 2018, l'intranet CCPCS a été mis hors service par fedpol. A titre d'alternative, un remplacement et une extension du portail HIP actuel ont été prévus: le portail «Intranet as a Service» qui est en plus connecté à IAM pour une meilleure convivialité d'utilisation.

La migration vers le nouveau portail pouvant prendre en charge des mandants était prévue pour fin septembre 2019. Il s'est avéré, lors des tests de réception, qu'un grave malentendu avait nui à la conception de la gestion des utilisateurs par SharePoint.

Les divergences ont été abordées et une solution commune a été esquissée. Le nouveau portail de coopération devrait donc être mis en service en mars 2020 dès que les données de l'intranet actuel auront été migrées.

2.2.11 Projet Gestion des identités et accès (IAM): phase de réalisation/mise en service

L'infrastructure IAM a été mise en service fin 2018. En 2019, l'accent a été mis sur l'intégration des diverses unités d'organisation ainsi que sur le raccordement des premières applications HIP. Ces deux objectifs ont été plus exigeants que prévu. Début septembre, plus de 26 000 identités de 39 unités d'organisation différentes étaient enregistrées dans le portail. Après la connexion d'une application avec un cercle d'utilisateurs modeste (app EP), l'app IMP qui a une couverture presque nationale a aussi pu être connectée avec succès. La fin du projet a ainsi pu être communiquée avec près d'une demi-année de retard. La prochaine difficulté sera la connexion de CLRA, qui nécessite un niveau de performance et une disponibilité particulières. Les premiers Corps communaux, qui seront pleinement intégrés au plus tard avec la plateforme didactique de l'ISP, sont connectés grâce au raccordement d'OnRad. Le lancement d'un projet subséquent «IAM phase II» est donc prévu en 2020, qui consistera en premier lieu à déterminer l'orientation stratégique de HIP-IAM afin de pouvoir entamer, de manière ciblée et en ménageant les ressources, les développements porteurs d'avenir.

2.2.12 Groupe d'experts eCH0051 de l'association eCH

Un nouvel élan a été insufflé au développement d'eCH0051 grâce au projet commun HIJP-HIP de traitement des dossiers. Divers services ont aussi reconnu que des interfaces standardisées étaient indispensables à l'avenir et des exigences sont donc remises de plus en plus souvent à court terme et en plus grand nombre.

La version 2.7 a été validée par le groupe d'experts à l'été 2019. En parallèle, l'examen de l'intégration des exigences newVostra était déjà en cours. D'autres exigences provenaient de SePX, CENAL, AFIS@Mobile, à intégrer encore à court terme. La version 2.8 a finalement été validée le 27 novembre 2019; elle contient les extensions souhaitées à court terme. Le groupe d'experts eCH-0051 a en outre discuté fin novembre 2019 de l'intégration de NewVostra. L'objectif est de demander à l'association eCH d'approuver mi-2020 une version 2.9 d'eCH-0051 avec l'intégration des exigences de NewVostra.

Les examens de plus en plus complexes et les futures exigences indiquent que deux thématiques doivent être traitées: Le processus décisionnel se base jusqu'à présent sur les prescriptions de l'association eCH, et les organes des autorités de police et de la justice ne sont pas intégrés au processus décisionnel. En outre, la question se pose quant à la nécessité de réviser le standard, car il y a d'une part des anciennes scories, d'autre part, de nouvelles exigences. Des demandes correspondantes seront présentées au cours du premier trimestre 2020.

2.3 L'association HIP Applications donne naissance à l'association TIP

2.3.1 Introduction

Au printemps 2019, trois autres associations HIP affectées, CLRA, app EP et Infosearch ont été intégrées par fusion à l'association HIP Applications, selon le modèle de l'association Suisse ePolice. Le Service Management et la direction de ces produits ont été maintenus au sein du bureau IP. Une révision des statuts a permis de changer le nom de l'association de HIP Applications à TIP. En 2019, deux autres produits ont été intégrés au portefeuille de l'association: le service OSO et la plateforme web OnRad. Désormais, l'association gère donc neuf solutions d'exploitation.

Des informations complémentaires, en particulier sur les finances des divers produits, se trouvent dans le rapport annuel de l'association TIP.

2.3.2 Suisse ePolice (SeP)

La plateforme Internet Suisse ePolice est exploitée depuis fin 2013. L'année 2019 a été marquée par le remplacement de SeP par la nouvelle version SePX, avec en complément la mise en service d'une application mobile. La plateforme est stable depuis sa mise en service fin juin 2019. L'extension fonctionnelle ultérieure ainsi que l'amélioration de l'expérience utilisateur et des fonctions supplémentaires sont en cours. Les dates correspondantes des mises à jour sont fixées pour les trois premiers trimestres 2020. En outre, les travaux conceptuels pour l'utilisation de Suisse ePolice en tant que «guichet unique» possible dans le cadre de la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes commencent en janvier 2020.

2.3.3 App SOE

Depuis le lancement de l'app SOE en 2014, plusieurs requêtes de changements et extensions des fonctions ont été effectuées au fil des ans. Courant 2019, le concept «multicouche» a été mis au point en plus de la mise à jour pour iOS13; il permet un affichage plus clair et performant des informations. La réalisation a débuté à l'automne; elle se déroule selon plusieurs phases itératives. L'introduction dans le système productif devrait avoir lieu avec la mise à jour (release) du printemps 2020. Parallèlement à ces travaux, un développement de l'infrastructure est envisagé afin d'ajuster et d'échelonner la disponibilité et la performance du système en fonction des exigences plus élevées.

2.3.4 Instant Messenger Police (app IMP)

L'app IMP est en service depuis juillet 2016. Elle a fonctionné de manière stable en 2019 également. En 2019, le principal défi à relever a été la connexion à HIP-IAM début septembre. L'introduction n'ayant pu se dérouler qu'à l'automne 2019, immédiatement après la mise à jour pour iOS13, le contrôle de sécurité prévu des adaptations système a dû être reporté. Elle aura lieu en 2020.

2.3.5 secEMAIL

Le service secEmail est exploité depuis trois ans. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs en 2019. L'examen d'une possible extension du système aux autorités judiciaires a indiqué que celles-ci renonçaient à l'utiliser.

2.3.6 Service de localisation (OSO)

fedpol a désactivé au printemps 2019 son serveur de localisation. De nombreux Corps ont dû envisager une solution de remplacement. La POCA BE a alors proposé un nouveau service de localisation (OSO), qui a été intégré au portefeuille de l'association TIP en automne 2018. Pour l'heure, 15 Corps de police font usage du nouveau service de localisation. Le déploiement et l'exploitation ont eu lieu sans problème en 2019. Une brève information a été fournie à la séance du comité de la CCPCS de novembre 2019.

2.3.7 Consultation en ligne des registres d'armes (CLRA)

En 2019, l'exploitation de CLRA a été stable. En cours d'année, une solution a pu être trouvée pour la connexion prévue à la nouvelle solution HIP-IAM, qui est possible sans modifications majeures pour tous les systèmes concernés. La nouvelle approche nécessite cependant la coopération de milliers d'utilisateurs finaux, qui doivent effectuer un mappage du portail. La mise en production est prévue pour début février 2020. Les modifications requises pour la mise en œuvre de la directive de l'UE sur les armes ne sont pas encore définies dans le détail; elles ne sont pour l'heure pas encore prioritaires pour CLRA. Une demande de l'Office fédéral de la justice (OFJ) s'est ajoutée à l'été 2019: la mise en œuvre du nouveau casier judiciaire newVostra prévoit l'enregistrement du numéro AVS des détenteurs d'armes. Toutes les exigences seront traitées sur le plan conceptuel en 2020 et coordonnées dans le cadre du projet Directive de l'UE sur les armes.

2.3.8 Application Prévention des cambriolages (app EP)

L'année a hélas débuté difficilement pour les utilisateurs de l'app EP. Le déploiement de la mise à jour 1.3 prévue pour le début de l'année a été retardée jusqu'à fin juillet. Immédiatement après, la connexion au nouveau HIP-IAM a pu être établie rapidement, ce qui simplifie nettement l'administration des utilisateurs. Il n'y avait plus assez de temps pour un deuxième release fonctionnel en 2019. Cela n'a pas empêché le succès de l'application. La Police de Hesse l'a entre-temps mise en service avec une version Windows, et d'autres Länder ont manifesté leur intérêt. Une procédure a également pu être esquissée avec l'association Sécurité et habitat Suisse SHS, qui fait de l'app EP un standard pour la prévention des cambriolages en Suisse et qui fournit d'autres avantages à TIP.

2.3.9 Infosearch (IFS)

Le déploiement dans les cantons a encore progressé en 2019 et de nouveaux followers ont adhéré en cours d'année: TG, SG, SO et ZG. Pour optimiser les coûts du développement ultérieur, les partenaires de coopération ont décidé, au lieu de mises à jour mineures, de procéder début 2020 à une mise à jour majeure complète permettant de résoudre quelques erreurs et de répondre aux nouvelles exigences. Les travaux de spécification pour les nouvelles exigences ont donc pris plus de temps. L'atelier final de définition des priorités au sein du groupe d'utilisateurs a eu lieu le 15 novembre 2019. Le mandat avec l'entreprise ELCA devrait être rédigé pour début 2020 et la mise en œuvre pourra être entamée.

2.3.10 Test en ligne pour cyclistes (OnRad)

Suite à la mise en service, fin novembre 2018, de la plateforme didactique pour le test en ligne pour cyclistes, le test «grandeur nature» a eu lieu au printemps 2019. Pour la première fois, des milliers d'écoliers ont passé leur examen théorique en ligne. Le communiqué de presse envoyé de manière coordonnée avec les Corps a reçu un bon accueil et ce, à large échelle.

En raison des changements de personnel au sein de l'organisation d'exploitation, aucune nouvelle exigence n'a pu être réalisée. En 2019, l'exploitation a été stable. Diverses optimisations mineures seront effectuées d'ici la fin de l'année. La connexion à IAM, prévue pour février 2020, est encore en cours de planification.

2.4 Mandat OFPP

Depuis l'été 2015, le programme HIP a entamé une collaboration étroite avec l'OFPP. Afin de pouvoir également mieux tenir compte des sujets et projets en recoupement avec la protection de la population, un nouveau domaine d'activité stratégique «Armée, pompiers, protection civile, protection de la population et sauvetage» avait en outre été créé en 2018 par la CCPCS, avec pour but de favoriser encore la collaboration avec les AOSS.

2.4.1 Loi sur la protection de la population (LPPCi)

Le Conseil fédéral souhaite adapter la LPPCi pour mieux répondre aux menaces et dangers actuels. Le 4 décembre 2019, le Conseil des Etats a adopté la version apurée de la LPPCi révisée, et le 20 décembre 2019, la LPPCi a été approuvée à l'unanimité en vote final par les Chambres. La LPPCi révisée (lien) entrera ainsi en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

2.4.2 Message RDS

Le 21 novembre 2019, le Conseil fédéral a approuvé le message concernant le crédit d'engagement de 150 millions de francs pour le réseau de données sécurisé (RDS) et l'a soumis au Parlement. A l'automne, le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé le crédit d'engagement pour RDS. La LPPCi va instaurer la base légale pour la réalisation du RDS. Début 2020, il sera ainsi possible de lancer comme prévu les travaux de conception du RDS. Au cours de cette phase, les exigences détaillées pourront être collectées auprès de toutes les parties prenantes après avoir défini les ressources du projet.

RDS vise à assurer 14 jours de sécurité d'approvisionnement et de cybersécurité élevée. 120 sites d'utilisation devraient être raccordés. 36 raccordements sont prévus pour les cantons et un pour la Principauté de Liechtenstein. La répartition des 36 raccordements entre les 26 cantons ainsi que la définition de la clé de répartition intercantonale des coûts annuels d'exploitation et de maintenance seront réglées par les cantons entre eux. Après mise en service complète du réseau de base à partir de 2026, les cantons participent à hauteur d'une contribution annuelle de CHF 4,5 millions aux coûts d'exploitation et de maintenance des 36 raccordements RSDS cantonaux. Cela correspond à des coûts annuels moyens de CHF 125 000 par site de raccordement des utilisateurs.

2.4.3 Suivi coordonné de la situation

Les enseignements tirés d'ERNS 19 concernant la collaboration opérationnelle de la Confédération et des cantons sont intégrés au projet partiel RDS Suivi coordonné à l'échelle de la Suisse. La phase conceptuelle peut débuter en 2020 après validation du crédit d'engagement. En font notamment partie la création d'une première base de discussion pour un modèle de données ainsi que divers travaux préparatoires dans les domaines de l'organisation de projet et de l'acquisition. Les enseignements tirés lors des ateliers concernant le suivi coordonné à l'échelle de la Suisse sont intégrés et les divergences constatées dans la collaboration avec les parties prenantes, résorbées. L'OFPP contactera les parties prenantes pour les concertations nécessaires.

2.4.4 Polycom / WEP2030

La réception d'usine FAT II auprès d'Atos a pu être terminée avec succès en octobre 2019. Le déploiement du backbone de réseau IP (L3B) se déroule comme prévu et sera terminé fin juin 2020. Des recours ont été formulés lors de l'appel d'offres OMC de l'AFD concernant le remplacement des composants de radiodiffusion. La décision du Tribunal administratif, qui est encore attendue, entraîne un retard dans la création de la disponibilité à migrer des sites de l'AFD. La fin de la migration à fin 2025 n'est pour l'instant pas mise en péril. Le nouvel appel d'offres est en cours de préparation et la publication est possible au T1/2 2020 en cas de décision positive.

Les tests sur le terrain avec les appareils radio TPH 900 ont été positifs. Une nouvelle version du matériel, qui a résolu les problèmes existants, ne sera disponible qu'à partir de fin mars 2020. Des entretiens sont menés actuellement entre la gestion de l'exploitation Polycom et RUAG/Airbus concernant l'indemnisation et la garantie d'exploitation.

Il est prévu de commencer au deuxième trimestre 2020 avec la migration des réseaux partiels cantonaux. La migration devrait être conclue jusqu'en 2025. Il revient aux cantons de s'assurer du financement de la

migration des réseaux partiels cantonaux, qui en sont à des stades différents.

2.4.5 Communication mobile sécurisée (MSK)

Les organes du projet MSK seront établis en 2019. Les exigences et les synergies ont été mises au point avec toutes les parties prenantes (Confédération / cantons / KI / armée); toutes les organisations sont en principe intéressées à collaborer.

Les produits de définition des priorités de Sunrise (BLUnet/AXPO/WZ-Systems) et Swisscom (Public Safety LTE) peuvent être acquis par les organisations par l'intermédiaire de la CSI et représentent une plus-value quantifiable.

L'OFPP suit les développements concernant les services critiques pour la mission et les fonctions des réseaux et participe à des conférences internationales. Les services critiques pour la mission et les fonctions des réseaux ont déjà été spécifiés par les organes de standardisation pour les réseaux mobiles et sont notamment examinés aux USA, en Grande-Bretagne, en France et en Espagne.

Les démarches ultérieures quant aux pilotes MSK ont été discutées avec les organisations précurseurs et les besoins et premiers plans à ce sujet ont été enregistrés. Le document de demande de l'OFPP «Projet pilote MSK» a été soumis à une consultation des offices. Les différences ont pu être aplanies. La décision du Conseil fédéral est attendue pour début 2020. Une demande est adressée au DDPS (OFPP) pour planifier un projet-pilote sur un système de communication sécurisé mobile à large bande (MSK) et le réaliser. Le DFF (OFIT, AFD, UPIC), le DFJP (fedpol), le DETEC (OFROU, OFCOM, OFT, OFEN), les cantons (CCPCS, CRMPPCi, IAS, CPPS) et les villes, de même que les exploitants d'infrastructures critiques intéressés seront intégrés au projet-pilote MSK. L'OFPP est chargé de soumettre au Conseil fédéral d'ici fin 2023 au plus tard une demande concernant la suite de la procédure.

Après que la coordination de MSK ait été effectuée jusqu'à maintenant par le Bureau de ComTM AOSS, l'OFPP va lancer un projet Hermes après la prise de décision du Conseil fédéral et établir une feuille de route pour les étapes suivantes et avec les étapes majeures correspondantes. En 2020, l'OFPP va continuer à épauler les organisations pour les mesures, que ce soit dans un environnement normal ou lors de grands événements. Les résultats correspondants sont intégrés à la prise de décision. La création des bases légales pour l'utilisation de tous les réseaux mobiles publics pour les participants AOSS prioritaires (MSK) est en cours d'examen dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) avec l'OFCOM.

2.4.6 CENAL: projet «Interfaces systèmes partenaires (SNIP)»

Le standard eCH-0051 a été étendu avec les exigences du projet SNIP pour que le standard puisse être utilisé pour la réalisation du projet. Les autres travaux avec les partenaires pilotes commenceront en 2020. Les services intéressés peuvent s'adresser directement à la CENAL.

2.5 Portefeuille TIC

2.5.1 Routage par défaut des appels d'urgence

En 2018, la mise en œuvre du plan de mesures décidé fin 2017 a été entamée. Une mesure concernait la modification des cibles par défaut des appels d'urgence avec des données de localisation manquantes. Les nouveaux numéros de routage ont été publiés par l'OFCOM dans la liste de décembre 2018. La mise en œuvre a eu lieu au 1^{er} juillet 2019 et peut être considérée comme étant terminée à fin 2019 après une phase transitoire et d'observation.

2.5.2 Redesign AFV: phase conceptuelle

Après l'approbation du mandat de projet pour le remplacement des logiciels AFV précédents lors de la RT II de la CCPCS, la phase conceptuelle a commencé par la rédaction du catalogue d'exigences et du cahier des charges pour l'appel d'offres. L'AFD, qui est une utilisatrice importante du système, se charge de la direction du projet et prend ainsi en charge le travail lié à la phase conceptuelle et de mise au concours. L'appel d'offres devrait être publié en février prochain, et le marché devrait être attribué en mai 2020. Avant l'adjudication, donc en ayant connaissance des coûts, il est prévu de réaliser auprès des Corps cantonaux un sondage sur la participation définitive au projet.

Les bases légales pour l'utilisation de l'application sont en cours de discussion. L'attention sur la jurisprudence en vigueur devrait être utilisée afin de clarifier le champ d'application du système et son optimisation. L'utilisation des données du véhicule est – comme les demandes d'entraide judiciaire à l'AFD le montrent – également prometteuse pour les recherches d'alarme et les enquêtes de police criminelle. La sauvegarde nécessaire à cet effet des données de passage requiert dans la plupart des cantons une révision des dispositions légales. Dans l'intervalle, des expériences convaincantes des premiers mois d'exploitation de la POCA TI sont disponibles; elles ont été présentées aux membres d'ACPJS en octobre.

2.5.3 Projet Gestion du service d'appels d'urgence

Le projet Gestion des appels d'urgence, lancé de toute urgence à l'été 2016, contenait la mise en œuvre des trois premières mesures de la stratégie Appels d'urgence approuvée: établissement d'un organe national / mise en œuvre d'eCall112 / définition d'une interface générique de l'app Appels d'urgence.

En 2019, la nouvelle organisation d'appels d'urgence a été constituée avec la CSSP et l'IAS (cf. ch. 1.1.9). Le comité de pilotage Appel d'urgence (CoPi Appel d'urgence) rédige actuellement un manuel d'organisation et regroupe et définit les priorités du portefeuille Appels d'urgence. Le 27 janvier 2020, une réponse à la consultation concernant l'ordonnance sur les services de télécommunication pour le domaine des appels d'urgence sera rédigée.

Les obstacles juridiques et financiers communiqués fin 2018 concernant la mise en œuvre de l'infrastructure nationale eCall112 n'ont pas encore été levés. Le président de la CCPCS et le Commandant de liaison AS TIP ont donc rencontré le 6 décembre les directeurs de l'OFROU et de l'OFKOM. Les travaux liés au projet ne pourront être entamés que lorsque les démarches ultérieures auront été précisées et que les bases légales auront été créées. Dans l'intervalle, une spécification de la localisation basée sur les appareils (AML, etc.) sera mise au point pour la Suisse – de nouvelles technologies pour améliorer la localisation des personnes.

2.5.4 Révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication

La consultation sur la révision de l'ordonnance sur les services de télécommunication a été envoyée aux cantons en décembre 2019. Des étapes juridiques importantes sont nécessaires aussi bien pour le domaine Appels d'urgence que pour le projet commun avec l'OFPP (MSK, RDS, etc.). TIP va remettre aux Corps de police cantonaux une prise de position type pour traitement ultérieur; ce document a été conçu par les divers organes.

2.5.5 Loi sur la sécurité de l'information (LSI): GT protection de base TIC

Après le report à une date indéterminée de la nouvelle loi sur la sécurité de l'information aux Chambres fédérales, le SG DFJP a présenté aux cantons à l'été 2019 une nouvelle approche pour améliorer la protection de base TIC et a demandé dans le même temps une prise de position consolidée à TIP. Le besoin d'une meilleure sécurité de l'information fait au fond l'unanimité, et l'utilisation d'un standard uniforme est aussi considéré judicieux. Des divergences apparaissent toutefois dans les détails des exigences.

Compte tenu des réponses reçues de la part des Corps et en accord avec le groupe spécialisé Sécurité de l'information et cybersécurité de la CSI, TIP a proposé au SG DFJP de discuter une nouvelle fois ensemble des exigences minimales d'une protection de base TIC et de laisser les exigences plus poussées de la norme ISO 27001 dans le domaine de compétence des cantons. De nouvelles négociations seront menées en 2020.

2.5.6 Signature numérique

La transmission sans papier et sans interruption médiatique de documents et d'informations nécessite une réglementation pour la signature de documents. En raison du nombre croissant de rapports mobiles, la demande est particulièrement urgente pour les autorités de police, et les solutions de certificat réglées par la SCSE sont comme précédemment peu répandues au sein de la population. Outre un forum d'échange à l'été 2019, il est toujours œuvré pour qu'un examen et une réglementation juridiques soient effectués par l'OFJ. Contrairement aux diverses tendances dans les Corps de police avec des solutions pour des signatures manuelles sur des écrans tactiles, l'OFJ semble suivre une approche générique avec le terme «accord électronique». Le programme HIJP prend le lead sur ce dossier.

2.5.7 NewVostra: harmonisation des codes de délits

Fin 2018, il s'est avéré que l'implémentation de NewVostra serait reportée à 2023. Les travaux d'harmonisation déjà effectués concernant le catalogue de délits Vostra-RIPOL ont donc été mis en service de manière anticipée en 2019. Après la loi sur les étrangers (fév./avril) et le CP (juin), la loi sur les stupéfiants, la LCR et de grandes parties des lois annexes ont été mises en production au troisième trimestre.

Les délits LStup ont été révisés afin qu'ils recouvrent également les exigences de la statistique policière de la criminalité (SPC). Le niveau de détail étant très élevé, certains Corps de police ne saisissent pas tous les délits disponibles. Le 2 décembre 2019 a eu lieu un atelier, sous la direction de l'OFS, afin de définir les délits déterminants pour le travail de la police et d'assurer une statistique uniforme. A ce sujet, d'autres ateliers sous la direction de l'OFS sont prévus.

3 Rapport d'activité Bureau Technique policière 2019

3.1 Portefeuille Technique policière

Le présent chapitre fournit des informations sur les principaux sujets qui ont été traités en 2019 par la Technique policière (TP). D'autres sujets importants sont abordés au ch. 3.1.9. Il est en outre renvoyé au bulletin d'information TIP, qui fournit quatre fois par année des informations sur les activités et l'avancement actuel des travaux de TIP.

3.1.1 Classification laser pour les dispositifs incapacitants

Après des examens par comparaison directe de dispositifs incapacitants avec un laser de classe 2 et 3R, les résultats sont compilés dans une fiche d'information et les recommandations correspondantes ont été approuvées par la RT II de la CCPCS.

3.1.2 Eclairages DEL (aperçu du marché)

La technologie DEL remplace les éclairages traditionnels. Un aperçu du marché des éclairages DEL a été établi. Il indique quelles DEL ont les caractéristiques souhaitées pour une utilisation par les forces de police. L'aperçu reflète l'avancement actuel à mi-2019; l'évolution est rapide.

3.1.3 Radar technologique Technique policière

Le projet à long terme a pour objectif d'établir une approche systématique pour analyser les grandes tendances technologiques et socioculturelles et de préciser leurs répercussions sur la technique policière. En 2019, des recommandations sur l'intégration du radar technologique à l'échelon national ont été formulées et la CCPCS a décidé de traiter de manière plus détaillée les sujets «Numérisation du véhicule d'intervention policière» et «Systèmes didactiques et d'entraînement numériques».

3.1.4 Véhicule d'intervention policière 2025 (réduction du CO₂ et protection des données)

Deux études ont été réalisées concernant le sujet de technique policière Véhicule 2025:

Elle présente les résultats du sondage auprès des Corps ainsi que les éléments mis au jour pour réaliser les objectifs de réduction du CO₂ en tenant compte des exigences opérationnelles.

L'étude «Véhicule 2025 – avancement de la technique 2019 (protection des données)» comprend les résultats du sondage auprès des constructeurs automobiles ainsi que les divers enseignements, avec regroupement par: exigences envers les fabricants, mesures concrètes, avantages des données produits dans le véhicule et prochaines étapes.

3.1.5 Carte de police nationale

La direction de projet de la carte d'identité de police nationale a été transférée à TP. Les négociations de prix avec le fournisseur ont permis d'obtenir durant l'été 2019 une nouvelle offre indicative. Le fournisseur octroie alors des rabais en cas de commande et de réalisation simultanée par plusieurs (deux à quatre) Corps. Actuellement, un projet est envisagé afin de réduire les frais de réapprovisionnement et d'améliorer la sécurité des données; il prévoit de régler à l'interne de l'administration la personnalisation des pièces d'identité.

3.1.6 Dispositifs mobiles de blocage des véhicules

Les constructeurs certifient aussi leurs produits selon la directive technique du Deutsches Polizeitechnisches Institut de DHPol pour les dispositifs mobiles de blocage des véhicules (par ex. Indutainer et Pitagone F18). Le site DHPol ne mentionne toutefois pas tous les produits certifiés. De nombreux Corps utilisent depuis un ou deux produits différents, selon l'évaluation de la mise en danger et des capacités.

3.1.7 Achats dans le domaine de la technique policière

Les résultats d'un sondage effectué auprès des Corps de police suisses concernant leurs achats au cours des prochaines années a permis d'établir une liste compilée des sujets principaux (Rückmeldungen_Beschaffungen-PT_CH_df). Un concept va maintenant être élaboré concernant la manière dont l'idée d'achats communs pourra être présentée de manière utile à la CCPCS.

3.1.8 Dispositifs incapacitants – Taser 7

L'entreprise Axon, qui jouit d'un monopole en matière de dispositifs incapacitants, a lancé le produit successeur sur le marché, à savoir le Taser 7. Le Forensisches Institut de Zurich teste actuellement le nouveau produit comme les versions précédentes. Le rapport devrait être disponible en mars 2020.

3.1.9 Autres thèmes

Les affaires suivantes ont en outre été traitées par la direction de programme et le Bureau TP:

- Nouveau casque avec protection antilaser intégrée (PM Zurich)
- Prototype le test sonore des plaques de céramique de protection (armasuisse)
- Gilets pare-balles à enfiler sur ou sous l'uniforme
- Concept pour les drones
- Plate Carrier
- Recomposition au sein des domaines spécialisés
- Base de données du véhicule (réduction du CO₂)
- Formulaire pour les commandes à l'armée
- Ceinture d'arrestation

3.1.10 Orateurs invités pendant les réunions de la direction du programme Technique policière

Le tableau suivant présente les exposés donnés en 2019 selon le lieu de réunion:

Date	Intervenant	Sujet	Lieu de la réunion:
12.03.2019	Martin Kübler (POCA ZH) Reto Graber et Kurt Bopp (SFV) Stefan Schiesser (POCA ZH)	Accompagnement privé des transports exceptionnels Véhicules avec motorisations alternatives (Fédération suisse des sapeurs-pompiers) Perspectives pour les produits de sécurisation des preuves vidéo	Police Berne
13.06.2019/ 14.06.2019	D. Nussbaumer (POCA ZH) Christof Bühler (PM ZH) Roger Schwarz (POCA ZH)	Cybercriminalité Autoforensique numérique (systèmes info-tainment) Présentation Lance-filet antidrones	Erstfeld UR (SVZ)
29.10.2019	lic. iur. V. Blattmann M. Gantenbein (SG)	Protection des données Véhicules de police Véhicule de protection ostpol	Police municipale Zurich

3.1.11 Statistiques nationales sur les interventions avec des armes à feu et dispositifs incapacitants

Les statistiques ont été mises à jour au fur et à mesure et transmises comme chaque année au moment convenu avec la CCPCS. Le développement des engagements de dispositifs incapacitants est examiné par la commission Sécurité personnelle

4 Rapports financiers

4.1 Introduction

La restructuration du domaine financier s'est poursuivie en 2019 et a fait ses preuves. Les processus définis pour le SCI font désormais partie intégrante du quotidien professionnel. Malgré la complexité de la situation organisationnelle, la révision a pu être réalisée terminée. Tous les comptes ont terminé sur un solde positif.

4.2 Programme HIP

Le programme HIP a terminé 2019 sur un résultat annuel positif de CHF 82 094.73. Ce solde positif a été obtenu malgré des charges supplémentaires non inscrites au budget: location, projet de remplacement Cobra/Abacus et projet de remplacement Intranet. En raison d'une vacance de plusieurs mois, les charges de personnel ont été nettement inférieures au budget, à l'instar des dépenses pour les organes.

BILAN	2019	2018
ACTIFS	CHF	CHF
Total Avoirs bancaires	1 331 449.15	1 376 643.07
Total Débiteurs	795 363.70	552 352.30
Réévaluation des créances MK	88 578.55	88 578.55
Réévaluation MK	-88 577.55	-88 577.55
Total Actifs transitoires	87 873.10	85 404.65
Régularisation transitoire des investissements	50 305.60	0.00
Compte de clarification/passage	0.00	50 000.00
Actifs courants	2 264 992.55	2 064 401.02
Dépôt de loyer	39 000.00	0.00
Actifs immobilisés	39 000.00	0.00
TOTAL DES ACTIFS	2 303 992.55	2 064 401.02
PASSIFS		
Total Créanciers	467 607.43	307 305.10
Passifs transitoires	390 170.10	362 646.95
Régularisation transitoire des investissements des projets	513 365.53	507 090.66
Régularisation transitoire de l'exploitation des projets	31 011.70	1 338.35
Régularisation transitoire des avoirs des Corps	163 508.00	162 621.00
Capitaux étrangers à court terme	1 565 662.76	1 341 002.06
Prêt du programme HIP	0.00	0.00
Provisions HTC	75 000.00	75 000.00
Capital tiers à long terme	75 000.00	75 000.00
Capital Année précédente	648 398.96	566 304.23
Résultat annuel	14 930.83	82 094.73
Capital propre	663 329.79	648 398.96
TOTAL DES PASSIFS	2 303 992.55	2 064 401.02

COMPTE DE RÉSULTAT	2019.	2018.
	CHF	CHF
Contributions de base HIP Confédération et cantons	720 000.00	719 999.00
Produits Mandat OFPP	195 639.40	259 187.10
Total des produits du programme HIP	915 639.40	979 186.10
Total Charges de personnel	-880 939.80	-921 400.66
Total Refacturation interne des charges de personnel	301 386.15	348 407.95
Total Charges de personnel Programme HIP	-579 553.65	-572 992.71
Total Loyer	-49 354.65	-23 810.80
Total Infrastructure informatique	-9 205.65	-13 338.35
Projet de remplacement (Abacus & Cobra)	-14 069.65	0.00
Traductions du programme en général	-13 028.40	-17 193.50
Révision	-9 746.85	-9 775.95
Honoraires de conseil du Bureau	-4 625.70	-11 834.35
Petites prestations de service pour le Bureau	-1 327.40	-5 186.30
Autres charges d'exploitation	-1 132.10	-301.45.
Total Charges de bureau et d'administration Programme HIP	-102 490.40	-81 440.70
Financements de projets	-115 080.00	-204 896.80
Taxes de réservation de domaine / site web	-2 062.75	-2 785.95
Exploitation et projet de remplacement Intranet	-67 185.50	-11 146.95
Traductions pour le portefeuille du programme	-3 359.75	-3 810.50
Total Charges affectées aux produits / projets Programme HIP	-187 688.00	-222 640.20
CP HIP: expertises / conseil stratégique (suivi du programme)	-26 230.92	-24 861.90
CP HIP: conseils juridiques	-4 423.75	-7 540.10
CP HIP: autres prestations de conseil (controlling strat.)	0.00	-3 476.45
Organes Traductions	-11 529.40	-7 641.35
Organes: frais	-9 220.40	-6 321.55
Total Charges des organes	-51 404.47	-49 841.35
Total Charges générales Programme HIP	-921 136.52	-926 914.96
Produits extraordinaires	20 427.95	29 823.59
Total Charges et produits Programme HIP	14 930.83	82 094.73
PORTEFEUILLE	2019.	2018.
	CHF	CHF
Dissolution Régularisation Année précédente Projet NOW	42.45.	42.45.
Produits Projet NOW	80.00.	80.00.
Charges Projet NOW	-80.00.	-80.00.
Régularisation Projet NOW	-42.45.	-42.45.
Total Charges et produits Projet NOW	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente projet ICTA POL CH	0.00	4 470.15
Produits Projet ICTA POL CH	0.00	20.50
Charges Projet ICTA POL CH	0.00	-4 490.65
Régularisation Projet ICTA POL CH	0.00	0.00
Total Charges et produits Projet ICTA POL CH	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Année précédente Projet IAM	128 800.90	263 121.05
Produits Projet IAM	36 635.00	0.00

Report de régularisation en faveur des investissements Projet IAM	70 000.00	0.00
Charges des investissements Projet IAM	-146 500.20	-134 320.15
Régularisation des investissements Projet IAM	-88 935.70	-128 800.90
Total Charges et produits des investissements Projet IAM	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Exploitation Projet IAM	0.00	0.00
Produits Exploitation Projet IAM	270 000.00	0.00
Report de régularisation à la charge de l'exploitation Projet IAM	-70 000.00	0.00
Charges d'exploitation Projet IAM	-168 988.30	0.00
Régularisation d'exploitation Projet IAM	-31 011.70	0.00
Total Charges et produits d'exploitation Projet IAM	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet OnRad	0.00	-48 823.76
Produits projet OnRad	0.00	248 456.75
Charges projet OnRad	0.00	-198 199.40
Régularisation projet OnRad	0.00	-1 433.59
Total Charges et produits Projet OnRad	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet AFIS@mobile	295 185.95	0.00
Produits Projet AFIS@mobile	0.00	365 000.00
Charges Projet AFIS@mobile	-241 470.24	-69 814.05
Régularisation Projet AFIS@mobile	-53 715.71	-295 185.95
Total Charges et produits Projet AFIS@mobile	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet PolAssist	34 980.00	0.00
Produits Projet PolAssist	0.00	35 000.00
Charges Projet PolAssist	-85 285.60	-20.00.
Régularisation Projet PolAssist	50 305.60	-34 980.00
Total Charges et produits Projet PolAssist	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet NAP	47 980.00	0.00
Produits Projet NAP	79 572.05	48 000.00
Charges Projet NAP	-34 626.40	-20.00.
Régularisation Projet NAP	-92 925.65	-47 980.00
Total Charges et produits Projet NAP	0.00	0.00
Dissolution Régularisation année précédente Projet eOBV-CH	6.12	0.00
Produits Projet eOBV-CH	190 000.00	30.00.
Charges Projet eOBV-CH	-88 848.30	-23.88.
Régularisation Projet eOBV-CH	-101 157.82	-6.12.
Total Charges et produits Projet eOBV-CH	0.00	0.00
Dis. Rég. année précédente Projet Directive de l'UE sur les armes	0.00	0.00
Produits Projet Directive de l'UE sur les armes	190 000.00	0.00
Charges Projet Directive de l'UE sur les armes	-13 411.80	0.00
Régularisation Projet Directive de l'UE sur les armes	-176 588.20	0.00
Total Charges et produits Projet NOW-	0.00	0.00
Résultat annuel	14 930.83	82 094.73

Ne figurent pas dans le présent résumé les applications HIP suivantes, dont l'exploitation est gérée par l'association TIP: Suisse ePolice, app IMP, app SOE, secEMAIL, Infosearch, app EP, CLRA et OnRad. Les finances de ces produits sont établies dans le cadre de l'association TIP.

4.3 Bureau Informatique policière (IP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le programme HIP et le bureau TIC dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des dernières valeurs empiriques. Depuis 2017, une indemnisation de milice est en outre versée au président des directions du programme HIP & TIC à hauteur de CHF 40 000. En 2019, compte tenu du déménagement et de l'utilisation partagée des locaux TIP, il a toutefois été renoncé à une indemnité. Le montant en question a été crédité en faveur du bureau TP, qui a réglé tous les frais de déménagement.

Malgré des dépenses supplémentaires imprévues (location, projet de remplacement Cobra/Abacus et projet de remplacement Intranet), les comptes du bureau Informatique policière (part TIC) terminent sur un résultat annuel positif de CHF 21'821.40. En raison d'une vacance de plusieurs mois, les charges de personnel ont été inférieures au budget, et une part des frais d'infrastructure informatique budgétisés n'ont en outre pas été facturés comme attendu par la Police municipale de Zurich.

BILAN	2019	2018
ACTIFS	CHF	CHF
Total Avoirs bancaires	539 027.96	460 048.54
Total Débiteurs	3000.00.	4 000.00
Actifs transitoires	0.00	3 101.60
Régularisation transitoire des investissements	0.00	0.00
Actifs courants	542 027.96	467 150.14
TOTAL DES ACTIFS	542 027.96	467 150.14
PASSIFS		
Total Créanciers	119 557.30	47 027.90
Autres engagements à court terme	160 000.00	160 000.00
Passifs transitoires	0.00	5 573.50
Régularisation transitoire de l'exploitation	48 869.01	44 275.16
Régularisation transitoire des investissements	6 362.50	31 924.05
Régularisation transitoire Alarme enlèvement enfants	8 372.20	5 304.00
Régularisation transitoire Vulpus	11 996.00	7 996.00
Capitaux étrangers à court terme	355 157.01	302 100.61
Capital Année précédente	165 049.53	171 038.30
Financement de projet par les réserves (projet Appels d'urgence)	0.00	-30 000.00
Résultat annuel	21 821.42	24 011.23
Capital propre	186 870.95	165 049.53
TOTAL DES PASSIFS	542 027.96	467 150.14

COMPTE DE RÉSULTAT	2019.	2018.
	CHF	CHF
Recettes part contribution de base de TP	230 000.00	230 000.00
Total Produits généraux du bureau IP	230 000.00	230 000.00
Total Charges de personnel	-116 887.25	-126 455.40
Location de bureaux	-15 244.85	-7 936.80
Charges Informatique	-3 434.70	-4 007.30
Projet de remplacement (Abacus & Cobra)	-4 689.85	0.00
Traductions	-4 342.80	-3 746.65
Honoraires de conseil	0.00	-715.25.
Petites prestations de service pour le Bureau	0.00	-275.65.
Autres charges d'exploitation	-109.90.	-82.14.
Total des charges de bureau et d'administration	-27 822.10	-16 763.79
Taxes de réservation de domaine / site web	-14.90.	-100.60.
Exploitation d'Intranet	-11 145.80	-5 573.50
Traductions	-577.15.	-1 345.75
Total Prestations Portefeuille d'activités IP	-11 737.85	-7 019.85
Organes Indemnisation du personnel de milice	0.00	-40 000.00
Organes Traductions	-4 544.95	-9 387.70
Organes Frais	-7 186.43	-12 323.88
Total Charges des organes	-11 731.38	-61 711.58
Total des charges générales Bureau IP	-168 178.58	-211 950.62
Charges extraordinaires	-40 000.00	5 961.85
Total des charges et produits généraux du Bureau IP	21 821.42	24 011.23

PORTEFEUILLE	2019.	2018.
	CHF	CHF
Dissolution Régularisation de l'exploitation Vulpus	7 996.00	3 998.00
Produits d'exploitation Vulpus	165 000.00	164 998.00
Charges d'exploitation Vulpus	-161 000.00	-161 000.00
Régularisation de l'exploitation Vulpus	-11 996.00	-7 996.00
Total des charges et des produits Vulpus	0.00	0.00
Dissolution Régularisation de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	5 304.00	2 334.80
Recettes d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	30 000.00	30 002.00
Charges d'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-26 931.80	-27 032.80
Régularisation de l'exploitation Alerte-enlèvement d'enfant	-8 372.20	-5 304.00
Total Charges et produits Alerte-enlèvement d'enfant	0.00	0.00
Dis. Régularisation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	44 275.16	39 382.30
Produits d'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	13 500.00	17 730.50
Charges d'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	-8 906.15	-12 837.64
Rég. de l'exploitation Identification des victimes de catastrophes (IVC)	-48 869.01	-44 275.16
Total Charges et produits IVC	0.00	0.00
Dissolution Régularisation Projet Gestion du service d'appels d'urgence	31 924.05	-5 693.85

Produits Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	59 999.00
Financement de projet Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	30 000.00
Charges Gestion du service d'appels d'urgence	-25 561.55	-52 381.10
Régularisation Gestion du service d'appels d'urgence	-6 362.50	-31 924.05
Total Charges et produits Gestion du service d'appels d'urgence	0.00	0.00
Résultat annuel	21 821.42	24 011.23

4.4 Bureau Technique policière (TP)

Une clé de répartition des coûts a été instaurée en 2016 entre le Bureau TP et le Bureau IP dans le cadre du règlement financier; elle est actualisée chaque année en fonction des nouvelles valeurs empiriques. Depuis 2017, une indemnisation de milice est en outre versée à la Police cantonale zurichoise en faveur du président des directions du programme à hauteur de CHF 20 000.

Les comptes annuels 2019 du bureau Technique policière terminent comme attendu dans le vert avec CHF 86'512. Des frais supplémentaires ont été enregistrés dans les charges de bureau et d'administration, car le déménagement, y c. le nouveau mobilier des bureaux TIP, d'un total de CHF 61 949, a pu être entièrement comptabilisé par le bureau TP. En contrepartie, et compte tenu du déménagement et de l'utilisation partagée des locaux TIP, il a été renoncé à verser l'indemnité de milice de CHF 40 000 au président de la direction du programme IP, montant qui a été inscrit comme produit extraordinaire pour le bureau TP.

BILAN	2019	2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
Total Avoirs bancaires	711 205.12	514 918.61
Total Débiteurs	78 000.00	1 000.00
Créances MK (sans les versements)	13 113.50	13 113.50
Réévaluation des créances MK	-13 112.50	-13 112.50
Total Actifs transitoires	11 160.00	14 987.60
Actifs courants	800 366.12	530 907.21
TOTAL DES ACTIFS	800 366.12	530 907.21
PASSIFS		
Total Créanciers	99 706.50	65 158.55
Passifs transitoires	37 000.00	5 573.45
Régularisation transitoire des investissements	24 477.60	0.00
Régularisation transitoire de l'exploitation	53 698.05	28 323.60
Régularisation des avoirs des Corps	70 000.00	0.00
Compte de clarification/passage	0.00	2 880.00
Capitaux étrangers à court terme	284 882.15	101 935.60
Capital Année précédente	428 971.61	504 810.57
Résultat annuel	86 512.36	-75 838.96
Capital propre	515 483.97	428 971.61
TOTAL DES PASSIFS	800 366.12	530 907.21
COMPTE DE RÉSULTAT	2019	2018
	CHF	CHF
Recettes contributions TIP (part TP)	381 139.00	381 141.00

Total des produits généraux du Bureau TP	381 139.00	381 141.00
Total Charges de personnel	-200 088.54	-190 112.15
Location de bureaux	-15 244.85	-7 936.80
Frais de déménagement	-61 948.90	0.00
Charges Informatique	-8 124.55	-4 007.25
Traductions	-4 342.80	-4 057.80
Honoraires de conseil	0.00	-1 215.90
Petites prestations de service pour le Bureau	0.00	-275.65.
Autres charges d'exploitation	-331.40.	-288.31.
Total des charges de bureau et d'administration	-89 992.50	-17 781.71
Financement de projet	0.00	-637.50.
Taxes de réservation de domaine / site web	-29.80.	-29.80.
Intranet	-11 145.85	-5 573.45
Mandats de prestations	0.00	-3 837.50
Traductions pour le portefeuille Technique policière	-1 695.30	-154.70.
Total Prestations Portefeuille d'activités TP	-12 870.95	-10 232.95
Direction du programme TP	-27 670.65	-27 740.40
Direction TIP (part TP)	0.00	-35.20.
Comité de pilotage (part TP)	-4 004.00	-3 138.55
Divers groupes ad hoc	0.00	-350.00.
Total Charges des organes	-31 674.65	-31 264.15
Total des charges générales du Bureau TP	-334 626.64	-249 390.96
Total des charges et produits généraux du Bureau TP	46 512.36	131 750.04
Charges extraordinaires financement de projet AFIS	0.00	-250 000.00
Produit extraordinaire bouclage du projet Lanceurs service d'ordre	0.00	42 411.00
Produit extraordinaire Indemnité de milice IP	40 000.00	0.00
Total des charges et produits extraordinaires	40 000.00	-207 589.00
PORTEFEUILLE	2019	2018
	CHF	CHF
Dissolution de la régularisation de l'année précédente lanceurs SO	0.00	42 428.00
Charges lanceurs SO	0.00	-17.00.
Régularisation lanceurs SO	0.00	-42 411.00
Total des charges et produits LSO	0.00	0.00
Dissolution des régularisations des investissements AFV	-14 942.80	9 539.50
Produits des investissements AFV	9 000.00	0.00
Report de régularisation en faveur des investissements AFV	40 000.00	36 000.00
Charges des investissements AFV	-9 579.60	-60 482.30
Transitoires investissements AFV	-24 477.60	14 942.80
Total des charges et des produits des investissements AFV	0.00	0.00
Dissolution de la régularisation de l'exploitation AFV	43 266.40	42 376.80
Produits d'exploitation AFV	80 000.00	76 000.00
Report de régularisation à la charge de l'exploitation AFV	-40 000.00	-36 000.00

Charges d'exploitation AFV	-29 568.35	-39 110.40
Régularisation de l'exploitation AFV	-53 698.05	-43 266.40
Total des charges et des produits d'exploitation AFV	0.00	0.00
Résultat annuel	86 512.36	-75 838.96

4.5 Jugement de l'organe de révision externe BDO

Selon l'appréciation de BDO, les documents financiers présentent la situation patrimoniale et financière du programme HIP et du Bureau IP en conformité avec l'ensemble des règles de présentation des comptes HIP et TIP, de manière appropriée dans tous les intérêts essentiels.

5 Bilan et perspectives pour 2020

La consolidation des structures HIP-TIP sera poursuivie en 2020. La priorité est l'optimisation de la structure de constitution et de déroulement. Il s'agit de tenir compte du fait qu'il s'agit d'une organisation de coopération, avec légitimation particulière et recourant à d'autres mécanismes de pilotage et de mise en œuvre.

Le processus de croissance du portefeuille de TIP/HIP va lui aussi se poursuivre. Fort heureusement, un nombre croissant de Corps participent aux produits existants. Des défis particuliers se présenteront aussi au niveau du portefeuille de projets, car les projets européens envisagés entraîneront des projets plus complexes en Suisse également.

Sinon, l'exercice 2020 sera marqué par les préparatifs organisationnels de mise en œuvre de la nouvelle entité de droit public TIP Suisse. Tous les documents fondamentaux doivent être révisés en totalité: règlement interne, règlement financier, accords d'utilisation, etc. Par ailleurs, les bases contractuelles doivent être examinées et si nécessaire, ajustées, notamment les contrats de travail des collaborateurs des bureaux.

6 Distribution

- CCDJP
- CCPCS
- COMITÉ DU PROGRAMME HIP
- COMITÉ DE PILOTAGE TIP
- DIRECTION DU PROGRAMME HIP & TIC

Philippe Müller
Président Comité du programme HIP

Mark Burkhard
Commandant de liaison AS TIP

Gabi Maurer
Directrice Bureau IP
Programme Manager HIP
Zurich, février 2020

Marc Buschta
Directeur Bureau TP
Zurich, février 2020

7 Annexe

7.1 Membres du comité de programme HIP (CP HIP)

<i>Isaac Reber</i>	Conseiller d'Etat BL (présidence jusqu'à la 38 ^e séance)
<i>Philippe Müller</i>	Conseiller d'Etat BE (présidence à partir de la 40 ^e séance)
<i>Nathalie Barthoulot</i>	Ministre JU
<i>Cornelia Komposch</i>	Conseillère d'Etat TG
<i>Roger Schneeberger</i>	Secrétaire général CCDJP
<i>Thomas Würgler</i>	Commandant POCA ZH
<i>Mark Burkhard</i>	Commandant POCA Bâle-Campagne
<i>Pascal Luthi</i>	Commandant POCA Neuchâtel
<i>Ralph Hurni</i>	Commandant Police municipale de Saint-Gall
<i>Nicoletta della Valle</i>	Directrice fedpol
<i>Jürg Noth</i>	Directeur adjoint AFD
<i>Christian Hirschi</i>	Chef de l'informatique DFJP
<i>Peter Wüthrich</i>	Chef de la Division Télématique, OFPP
<i>Markus Rösli</i>	Président Direction du programme HIP
<i>Gabriela Maurer,</i>	responsable du Bureau IP
<i>Martin Page</i>	RD Projets
<u>Invités permanents</u>	
<i>Bernhard Prestel</i>	Conseiller en stratégie HIP
<i>Hanspeter Uster</i>	Conseiller juridique HIP
<i>André Duvillard</i>	Délégué RNS
<i>Jens Piesbergen</i>	Programme Manager HIJP

7.2 Membres du comité de pilotage TIP (CP TIP)

<i>Mark Burkhard</i>	Président CP TIP
<i>Martin Gächter</i>	Représentant ostpol
<i>Michael Muther</i>	Représentant CCPC
<i>Jürg Coray</i>	Représentant CPNSO
<i>Alexandre Girod</i>	Représentant RBT
<i>Lorenzo Hutter</i>	Représentant Police cantonale du Tessin
<i>Thomas Fluri</i>	Représentant POCA ZH
<i>Emre Ertan</i>	Représentant DFJP-fedpol
<i>Stephan Lanz</i>	Représentant DFF-Cgfr
<i>Jürg Treichler</i>	Représentant Secrétariat général DDPS (statut d'observateur)
<i>Roger Bühler</i>	Président Direction du programme TP
<i>Markus Rösli</i>	Président Direction du programme HIP & TIC
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Marc Buschta</i>	Responsable du Bureau Technique policière
<i>Gabriela Maurer</i>	Responsable du Bureau Informatique policière
<i>Marco Rampinelli</i>	POCA Bâle-Campagne (pour le procès-verbal)

7.3 Membres Direction du programme HIP & TIC (DP HIP & TIC)

<i>Markus Rösli</i>	Président Direction du programme HIP
<i>Michael Muther</i>	Représentant CCPC
<i>Raphael Niederhauser</i>	Représentant CPSNO
<i>Ursus Sonder</i>	Représentant OSTPOL
<i>Roger Muller</i>	Représentant RBT
<i>Daniel Hänni</i>	Représentant PM Zurich
<i>Marc Jäger</i>	Représentant du canton TI
<i>Yvonne Burger</i>	Représentante DFF/AFD-Cgfr
<i>Philippe Brönnimann</i>	Représentant DFJP-fedpol
<i>Thomas Kiener</i>	Représentant DDPS-OFPP
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Martin Page</i>	RD Projets
<i>Ulrich Vogler / Walter Crimi</i>	RD Exploitation
<i>Gabriela Maurer</i>	Responsable du Bureau Informatique policière

7.4 Membres Direction du programme Technique policière (DP TP)

<i>Roger Bühler</i>	Président DP TP
<i>Daniel Bohne</i>	Juriste, Canton de Berne
<i>Pascal Braihier</i>	Représentant CCPC RBT
<i>Thomas Dick</i>	DDPS Comm PM
<i>Philippe Drapela</i>	Spécialiste en balistique, armasuisse
<i>Daniel Eisenhart, Dr</i>	Médecin, Hôpital cantonal Aarau
<i>Pierre Esseiva, Prof.</i>	IPS Université de Lausanne
<i>Matthieu Glardon</i>	Spécialiste en balistique, IRM UNI Berne
<i>Rudolf Hiestand</i>	POCA ZH
<i>Peter Kaltenrieder</i>	Représentant CPSNO (Nouveau au 29.10.2019)
<i>Bruno Kopf</i>	fedpol, PJF
<i>Anja Leipner</i>	FOR Zürich (nouveau membre au 13.06.2019)
<i>Hubert Lussmann</i>	Représentant ZPK (nouveau membre au 01.01.2019)
<i>Sandro Magni</i>	Représentant ostpol
<i>Samuel Mazan</i>	PM ZH
<i>Laurent Porchet</i>	Canton de Vaud
<i>Hans Purtschert</i>	Représentant ZPK (départ au 31.12.2018)
<i>René Schmitter</i>	AFD/Cgfr-Berne
<i>Etienne Stojanovic</i>	Police des transports CFF
<i>Kurt Zollinger</i>	FOR Zürich (départ au 12.03.2019)
<i>André Zumsteg</i>	Représentant CPSNO (départ au 14.06.2019)
<i>Marc Buschta</i>	Responsable Bureau TP
<i>Adriana Först</i>	Assistante Bureau TIP

7.5 Membres du groupe de travail COM (GT COM)

<i>Oliver Graf</i>	POCA ZH, président GT COM
<i>Philippe Anderes</i>	Ville de Lausanne
<i>Franz Baumann</i>	OFCOM FM / FZ
<i>Andreas Beeler</i>	RD Télécommunication Confédération & cantons
<i>Werner Beyeler</i>	Cgfr Berne, Reg-V 8
<i>Roland Bühlmann</i>	POCA ZH, Reg-V 1
<i>Stefan Gilgen</i>	Canton de Berne
<i>Hans-Jörg Haslebacher</i>	fedpol
<i>Marc Jäger</i>	Canton du Tessin, Reg-V 6
<i>Roland Käser</i>	Canton d'Argovie
<i>Thomas Kiener</i>	OFPP
<i>Marc Mancastroppa</i>	Canton de Genève
<i>Philipp Marro</i>	Canton de Lucerne
<i>Dominique Morand</i>	Canton du Valais, Reg-V 3
<i>Marcel Rotach</i>	Canton de St-Gall, Reg-V 4
<i>Urs Röthlisberger</i>	VBS NDB, Reg-V 7 départ au printemps 2019
<i>Christian Spühler</i>	Canton de Berne, Reg-V 2
<i>Matthias Stähli</i>	Canton de Bâle-Ville
<i>Martin Tanner</i>	Ville de Zurich
<i>Adriana Först</i>	Assistante Bureau TIP

7.6 Membres Comité de pilotage Appels d'urgence (CoPi Appels d'urgence)

<i>Jürg Coray</i>	POCA BE, président
<i>Andreas Beeler</i>	TIP, responsable ERFA Technique
<i>Theo Flacher</i>	IAS
<i>Stefan Häusler</i>	CSSP
<i>Peter Kaltenrieder</i>	CPSNO
<i>Roger Muller</i>	CCPC-RBT
<i>Michael Muther</i>	ZPK
<i>Marcel Rotach</i>	OSTPOL
<i>Markus Rösli</i>	POCA ZH
<i>Alain Sahli</i>	Responsables ERFA Tactique
<i>Urs Von Arx</i>	OFCOM
<i>Adriana Först</i>	procès-verbal

7.7 Membres ERFA Tactique Appels d'urgence

<i>Alain Sahli</i>	FKS, président
<i>Marco Aeschlimann</i>	IAS
<i>Richard Altermatt</i>	CPSNO
<i>Hugo Burkhard</i>	POCA BE
<i>Lucas Carratero</i>	fedpol
<i>Hansjürg Conrad</i>	OSTPOL
<i>Gilles Dupraz</i>	CSSP
<i>Michel Eigenmann</i>	CSSP

<i>Alessandro Foletti</i>	PM ZH
<i>Urs Hänni</i>	OFCOM
<i>Marco Harder</i>	IAS
<i>Kevin Koller</i>	SCPVS
<i>Dirk Küttel</i>	ZPK
<i>Matthieu Landert</i>	CCPC-RBT
<i>Reto Meier</i>	POCA ZH
<i>Christoph Oehler</i>	Représentant Chefs CI Police
<i>Benedikt Scherrer</i>	fedpol

7.8 Membres ERFA Technique Appels d'urgence

<i>Andreas Beeler</i>	TIP, R ERFA Technique
<i>Roland Bühlmann</i>	POCA ZH
<i>Gregor Gysi</i>	IAS
<i>Urs Hänni</i>	OFCOM
<i>Markus Hunziker</i>	CSSP
<i>Marc Jäger</i>	POCA TI
<i>Philipp Marro</i>	ZPK
<i>Dominique Morand</i>	CCPC RBT
<i>Marcel Rotach</i>	OSTPOL
<i>Martin Siegrist</i>	IAS
<i>Christian Spühler</i>	POCA BE
<i>Matthias Stähli</i>	CPSNO
<i>Markus Sulzer</i>	CSSP
<i>Martin Tanner</i>	SSCPVS